

Voyage d'études à Genève et en France voisine

21-24 septembre 2021; Compte-rendu d'Erwin Schmid, Hanspeter Isler, Hans Nikles, Stefan Kroll, Anne Hürzeler et Stephan Hatt (photos)

Le 21 septembre, avec une année de retard en raison de Corona, les participants se sont enfin retrouvés à Versoix GE pour le début du voyage d'études prévu de longue date. Le Service du paysage et des forêts du canton de Genève nous a accueillis autour d'un excellent apéritif. Ainsi revigorés, nous nous sommes mis en route pour la "promenade sylvicole" au cœur des impressionnantes chênaies genevoises.

21 septembre – Les chênaies de Versoix GE

L'inspecteur d'arrondissement, Benoît Breton, a lancé la présentation en donnant un aperçu du canton de Genève ; d'un point de vue paysager, il est marqué par le lac et les deux fleuves, l'Arve et le Rhône. La forêt recouvre 3100 ha du canton (soit un pourcentage de surface boisées de 12 %), 1600 ha sont des forêts cantonales, dont la moitié est une réserve de protection de la nature (800 ha), dont à son tour 200 ha sont une réserve totale. Le canton ne compte que trois triages forestiers gérés par les gardes forestiers S. Carini, M. Jaggi et L. Bretton. Le service forestier est aussi responsable des autorisations d'abattages d'arbres dans les espaces hors forêt et les agglomérations.

Sébastien Carini, garde forestier de Versoix, était notre guide. Le complexe forestier visité s'étend sur 550 ha et constitue une importante forêt récréative. Les forêts sont aujourd'hui des peuplements riches en chênes avec de nombreux rejets de souche, les stations sont des hêtraies et des chênaies à charme (la plupart des sols ont tendance à être légèrement engorgés d'eau). Ces forêts sont issues d'anciens taillis qui n'étaient plus exploités depuis la Seconde Guerre mondiale. Depuis 1960, de nombreux résineux ont été introduits afin de réduire les rejets de souche. Les plantations de résineux ont pris fin en 1980. La proportion de chênes est aujourd'hui de 60 % (dont 60 % de chênes sessiles, 20 % de chênes pédonculés et 20 % d'hybrides). Une bonne résilience est obtenue par la diversité des essences et des structures. Depuis 2003, des lisières internes étagées sont aménagées le long des routes. Des corridors sont gérés comme des forêts claires et fauchés chaque année.



Photos: Forêt de Versoix; Sébastien Carini (garde forestier)

C'est surtout en raison de l'augmentation des exigences de la population envers la forêt que l'inspecteur forestier cantonal, Patrik Fouvy, a décidé en 2011 de gérer toutes les forêts cantonales selon le principe de la forêt pérenne. Les aspects paysagers et le développement de l'espace naturel y jouent un rôle central, d'où la diminution des conflits avec la population. La rotation des interventions est de 8 ans pour les feuillus et de 5 ans pour les résineux. On exploite 15 à 20 % du matériel sur pied. L'accroissement est de 6 - 7 m³/ha et par an. On obtient ainsi une exploitation de 50 m³/ha (8 ans x 6 m³). Seuls 10 % du bois exploité sont des grumes, le reste est du bois de chauffage.

Grâce à l'exploitation individuelle des arbres, leurs houppiers qui étaient autrefois dans des peuplements denses, peuvent se développer lentement. Car il faut procéder avec prudence et délicatesse. Aujourd'hui, il y a beaucoup de bois moyen et peu de petit et gros bois. Actuellement, le cerf élaphe et le noisetier, ainsi que la présence de ronces par endroits, constituent les défis majeurs pour l'exploitation. En de nombreux endroits, l'élimination exagérée des charmes a favorisé le développement excessif des noisetiers. En outre, la population de gibier est très élevée, car la chasse est interdite depuis 1974 dans le canton de Genève. Seuls les sangliers peuvent être tirés. La présence du cerf élaphe exige une protection intensive de la jeune forêt. Sur les 550 ha de forêt, il y a 800 clôtures, entourant des surfaces allant de 25 m² à 2 ha. La hauteur des clôtures est de 180 à 220 cm. Une protection contre le gibier coûte en moyenne CHF 800.

22 septembre – Dans le marteloscope de la chênaie de Jussy GE

Nous sommes arrivés tôt le matin à Jussy, au château du service forestier où nous y ont accueillis les trois gardes forestiers du canton : Louis Bretton (garde forestier de Jussy), Michel Jaggy et Sébastien Carini. Après le petit-déjeuner et un moment d'admiration consacré au chêne sans doute le plus cher du canton - équipé d'un dispositif de protection pour le sauvegarder puisqu'il porte des traces de rongement du lucane cerf-volant ! - nous nous sommes rendus à pied au marteloscope, où nous attendait Christian Rosset de la HAFL. Il nous a fait une démonstration de la nouvelle application pour smartphone destinée à la saisie du martelage dans le marteloscope. Elle est d'une part très complexe et possède de nombreuses fonctions, mais elle contient en contrepartie de nombreuses informations.

Le marteloscope se trouve dans une chênaie à charme, âgée d'environ 80 à 130 ans et située à 200 mètres d'altitude. La surface est d'un hectare. La rotation des soins est de 8 ans et l'accroissement est estimé à 6 m³. L'éclaircie doit être réalisée selon le principe de la forêt pérenne - c'est-à-dire pied par pied - et porter sur environ 20% du volume existant. L'objectif est d'améliorer la qualité et de favoriser, outre les chênes, les charmes bien développés.

Les premières saisies sur le téléphone portable se sont avérées un peu difficiles ; nous avons dû exercer la motricité fine de nos doigts. Mais nous nous sommes rapidement familiarisés avec la technique et le déroulement, et tout est devenu de plus en plus facile et rapide. Après un apéritif copieux et un bon déjeuner à la maison forestière, nous sommes retournés sur le terrain l'après-midi pour comparer les résultats. Christian nous a expliqué les différentes évaluations de l'application : il nous a indiqué où voir les arbres ayant des fonctions particulières, le nombre de concurrents martelés et l'ampleur du prélèvement des arbres. Il est également possible de comparer les différents groupes, et il s'est avéré que nous étions tous dans la fourchette des 20 % de réduction du matériel sur pied. Ensuite, certains objets ont été examinés et discutés directement dans le peuplement.

L'enregistrement avec le smartphone a très bien fonctionné et les évaluations sont pertinentes. Malheureusement, la connexion Internet était plutôt mauvaise, de sorte que le regroupement des données s'est avéré difficile. En conclusion, nous constatons que cette technique convient parfaitement à la formation des forestiers, mais aussi à celle d'autres personnes intéressées à la forêt qui peuvent alors se faire une idée de notre activité.



Photos: Exercice de martelage (à droite: Christian Rosset); le chêne "cher"

L'échange avec les collègues genevois a été très intéressant et précieux, car nous constatons une fois de plus à quel point les problèmes sont similaires partout. Et c'est toujours très intéressant d'explorer d'une part de nouvelles solutions et, d'autre part, de voir ses propres idées confirmées. Nous remercions chaleureusement le service forestier genevois pour cet échange et, bien entendu, pour sa générosité en termes d'hospitalité et d'accueil.

23 septembre – Forêts privées dans le département du Jura, France: hêtraie à sapin à Septmoncel et chênaie à Cosges

Jeudi matin, Emmanuel Lierdeman, Mireille Philippe et Bruno Philippe (son frère) nous ont présenté les forêts du GFCF (Groupement Forestier du Cirque des Foules) à La Magnine/Septmoncel. Ils ont su transmettre leur passion pour la forêt de manière éloquent et fondée - ils ne sont pas seulement propriétaires forestiers pour des raisons financières, mais aussi par passion. Emmanuel, agronome de formation et membre actif de Pro Silva France et Suisse, dispose également de l'arrière-plan professionnel. Notre visite nous a conduits dans la division V. Il y a ici un matériel sur pied de 320 m³/ha, ce qui nous a semblé approprié pour les proportions d'essences et les structures visées. Le hêtre domine encore avec des qualités plutôt mauvaises, car la forêt est issue de l'évolution d'un pâturage boisé. L'érable sycomore présente un potentiel, tout comme le sapin, dont la croissance est ici supérieure à celle de l'épicéa (et apporte donc un rendement supérieur, malgré un prix au m³ plus faible).

L'influence du gibier se fait sentir dans le jeune peuplement. En raison des structures de chasse villageoises, il n'est guère possible d'y remédier qu'en augmentant l'offre de nourriture par le biais d'éclaircies. Le lynx et le loup sont bien sûr les bienvenus. En raison du faible nombre de jeunes tiges, les futurs arbres ne sont pas suffisamment qualifiés. L'élagage pourrait être une solution, mais les propriétaires n'ont pas le temps de s'y mettre. Ne renonce-t-on pas ainsi volontairement à des revenus futurs ? Malheureusement, il n'est pas non plus possible de faire appel à des entrepreneurs ; d'une part, il y en a trop peu (en particulier de qualifiés), d'autre part, ces personnes rares ne sont pas intéressées par les travaux de soins. Et c'est en partie compréhensible si l'on considère les tarifs locaux à la tâche et la pression du travail qui en découle.

D'une manière générale, le travail forestier local, souvent rude, est plutôt inhabituel pour le personnel forestier suisse ; il est souvent plus rude. Comme on travaille généralement en France avec de lourds tracteurs de débardage, la desserte peut y être un peu plus "rudimentaire" si le sol est porteur. Mais sans grue, les bois longs habituels ne sortent tout simplement pas soigneusement de la forêt. Il faudrait améliorer cela.



Photos: Forêt de Septmoncel; le GFCF (de gauche à droite: M. et B. Philippe, E. Lierdeman)

Le bois de résineux est d'ailleurs acheté sur pied avec un acompte versé par le scieur. Ce n'est que sur le lieu de stockage que le décompte définitif est effectué à partir du volume réel, et ce n'est qu'à ce moment-là que le risque est transféré au scieur. Le bois de feuillus est également vendu sur pied aux transformateurs locaux de bois de chauffage.

Notre visite s'est terminée de manière conviviale à l'Auberge de Chantemerle. Une matinée impressionnante dans le Jura français : un grand merci à Mireille, Emmanuel et Bruno du GFCF !

La visite guidée de l'après-midi a débuté au "Bois de Cosges", à la "Cabane de Chasse", où nous attendait l'ingénieur forestier Fabien Rebeiro. Ce dernier est "expert forestier de France" et conseille surtout des propriétaires forestiers privés. La belle chênaie dont il s'occupe ici s'étend sur 76 ha. Elle se situe à environ 200 m d'altitude, les précipitations sont d'environ 1000 mm par an. Les sols limoneux sont humides et fertiles, l'association végétale est la chênaie à charme classique.

La forêt était exploitée en tant que taillis sous futaie jusqu'en 1992. Ensuite, le passage à la futaie irrégulière a commencé avec des rotations de 12 ans ; l'intention est toutefois de procéder à l'avenir à des interventions tous les 8 ans, pour pouvoir prélever moins, mais plus souvent, ce qui permettra de maintenir la surface terrière actuelle et devrait également aboutir à l'amélioration de la qualité des très gros chênes. Selon le contrat de chasse, l'entretien et la remise en état des routes forestières incombent à la communauté des chasseurs.

Les interventions sont toujours réalisées en deux phases : tout d'abord, le bois d'œuvre des gros chênes (parfois aussi des hêtres) est façonné par des entrepreneurs ; ensuite seulement, le bois de chauffage (fourni par beaucoup de charmes) est débité, le plus souvent par des paysans locaux pour leur propre usage. Autrefois, le bois d'œuvre était vendu sur pied, aujourd'hui il n'est pratiquement plus vendu qu'à terre bord de route. Les belles grumes de chêne sont très recherchées et bien payées, même par des acheteurs étrangers. Le bois de chauffage est vendu sur pied (7 euros le m³) aux personnes qui s'approvisionnent elles-mêmes.

Des inventaires par échantillonnage sont réalisés tous les 5 ans, sur deux placettes appartenant au réseau de dispositifs AFI. En 2021, une surface terrière moyenne de 21.2 m²/ha et un accroissement de 0.5 m²/ha+an (env. 7 m³/ha+an) pour la période de 1996 à 2021 ont été relevés. Les essences présentent aujourd'hui les pourcentages de surface terrière suivants : chêne sessile 54 %, chêne pédonculé 9 %, chêne rouge 16 %, hêtre 9 % et divers (surtout le charme) 12 %. C'est essentiellement le chêne rouge qui a progressé, alors que le chêne pédonculé a diminué. Le chêne rouge se régénère aussi très bien naturellement, comme nous avons pu le constater par nous-mêmes !

Les chênaies sont en bon état et rappellent un peu les belles chênaies du Seerücken thurgovien. Nous remercions chaleureusement Fabien Rebeiro pour sa visite guidée très intéressante.



Photos: Chêne de Cosges; Fabien Rébeiro (Expert Forestier) et guide du voyage Anne Hürzeler

24 septembre – Une forêt jardinée à Pontarlier (F) et les forêts de la ville de Neuchâtel, au pied sud du Jura

Vendredi matin, rendez-vous avec Julien Tomasini, expert forestier, président de l'AFI au lieu-dit « les Dames des Entreportes », des rochers remarquables dénommés probablement en souvenir des religieuses vivant à l'époque dans la grande ferme actuelle d'alpage située un peu plus loin, dans la vallée entre les deux versants où s'étendent les peuplements du groupement forestier de la Motte et Côte (70 ha). Nous sommes partis en direction du bois de la Côte qui s'étend sur env. 24 ha à 900 à 1100 m d'altitude sur versant ouest. Le climat y est montagnard avec une pluviométrie de 1400 mm bien répartis sur l'année, dont 400 mm de neige. La température moyenne annuelle est de 7°C et les chablis sont rares. Les sols sont majoritairement bruns, calcicoles ou limono-argileux, fertiles. L'association végétale est de la hêtraie sapinière à dentaire (Ellenberg et Klötzli 12). La desserte est bonne, composée d'une route goudronnée centrale et de nombreuses pistes de débardage. La pression du chevreuil et du chamois est un problème, la chasse est louée et il est difficile d'obtenir que les chasseurs tirent plus. Le loup observé dernièrement permettra-t-il une régulation?

Avant 1980, seuls les chablis étaient exploités. Un premier plan simple de gestion (PSG obligatoire à partir de 25 ha) a été établi en 1984 par François Leforestier, expert forestier prédécesseur de Julien. Au cours des 15 années suivantes, une première vague de coupes d'amélioration, puis une deuxième vague de coupes de jardinage prudentes ont eu lieu sur toute la surface. Un 2^e PSG (2000-2017) a permis la poursuite des coupes de jardinage selon les principes élaborés par Gurnaund et Biolley. Un inventaire pied par pied a lieu avant chaque coupe (tous les 6 ans), son résultat ne dicte pas le martelage, mais aide à contrôler la surface terrière prélevée.

Les peuplements sont composés de sapins (60% de la surface terrière), épicéas (25%) et feuillus (15%). La surface terrière varie de 24 à 31 m²/ha. La vente des bois d'oeuvre se fait en plusieurs étapes : une prévente au cours de laquelle l'acheteur soumet un prix des arbres qu'il a vus sur pied, puis le décompte final du volume a lieu une fois les bois garés au sol. Le bois de chauffage est vendu sur pied. Après la coupe, des soins culturaux à la régénération naturelle sont effectués par le garde.

Une discussion a été engagée sur les dégâts d'abattage, et donc la technique à améliorer, ainsi que sur les questions d'adaptation des résineux aux changements climatiques et les mesures à prendre sur une surface dévastée par l'ouragan.

Pour finir, nous avons dégusté un excellent repas régional dans une ferme traditionnelle du Haut-Doubs datant de 1684 et possédant encore un tuyé où étaient fumés saucisses, jambons, lards et brésis. Culture et convivialité ont conclu une matinée très réussie. Un immense MERCI à Julien !



Photos: Bois de la Côte; Julien Tomasini (président de l'AFI)

La dernière étape du voyage nous a ensuite ramenés en Suisse. Nous avons franchi la frontière à La Brévine pour entrer dans le canton de Neuchâtel. Notre membre du comité Jan Boni, ingénieur forestier de la ville de Neuchâtel, nous a fait visiter des surfaces de régénération et de jeunes forêts de chênes en forêt communale. Nous avons visité trois surfaces de tailles différentes qui ont toutes été créées à la suite d'une forte glandée en 2007. Au début, les interventions étaient très intenses, surtout pour lutter contre la ronce.

Aujourd'hui, des surfaces de jeunes forêts se montrent dominées par le chêne. Les chênes du puits de lumière (environ 115 m²) sont actuellement nettement plus petits que ceux des surfaces plus grandes (900 m² et 15'600 m²). La discussion a ensuite porté sur le choix du moment le plus propice pour le premier dégagement des arbres d'avenir ; le service forestier neuchâtelois s'y met maintenant (après environ 13 ans), certains des participants au voyage auraient commencé plus tôt.



Photos: Chênes dans un puits de lumière; Jan Boni (ingénieur forestier de la ville de Neuchâtel)

Après cette dernière fenêtre forestière, nous sommes montés à la "Roche de l'Ermitage", où nous attendaient M. Moruzzi, conseiller municipal en charge des forêts, et le garde forestier Christian Tschanz. Une vue magnifique sur la ville et le lac de Neuchâtel ainsi qu'un apéritif exquis nous ont permis de clore comme il se doit ce voyage de quatre jours.

Un grand merci à tous les intervenants et représentants des propriétaires et des autorités qui nous ont si chaleureusement accueillis et nous ont permis de profiter de leurs expériences professionnelles très enrichissantes.